

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES PARENTS ÉCOLE SAINT-GÉRARD – PROCÈS-VERBAL

Judi 13 septembre 2018

**École Saint-Gérard, 505 rue de Liège Est
19h30**

1 Ouverture de l'assemblée

L'assemblée débute à 19h40

1.1 Mot de bienvenue de la directrice de l'école, Mme Louise Beauchamp

Madame Beauchamp souhaite la bienvenue aux parents à l'assemblée générale et présente la nouvelle directrice adjointe, Mme Lucie Ducharme.

1.2 Mot de bienvenue du président du Conseil d'établissement, M. Carl-Emmanuel Vaillancourt

M. Vaillancourt remercie les parents d'être présents ce soir. Il rappelle l'importance de l'implication des parents dans les différentes instances de l'école.

2 Élection d'un président d'assemblée et d'un secrétaire

Il est proposé par Jean-Sébastien Gohier et appuyé par Annick Suchet de nommer Philippe Bussière à titre de président d'assemblée. Il est proposé par Carl-Emmanuel Vaillancourt et appuyé par Frédéric Dallaire de nommer Jean-Sébastien Gohier à titre de secrétaire d'assemblée. Les propositions sont adoptées à l'unanimité.

3 Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour ci-dessous est proposé par Annick Suchet et appuyé par Justine Héroux. Il est adopté à l'unanimité.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES PARENTS

ÉCOLE SAINT-GÉRARD

Judi 13 septembre 2018

Gymnase de l'école

19h30

1. Ouverture de l'assemblée

1.1 Mot de bienvenue de la directrice de l'école, Mme Louise Beauchamp

1.2 Mot de bienvenue du président du Conseil d'établissement, M. Carl-Emmanuel Vaillancourt

2. Élection d'un président d'assemblée et d'un secrétaire

3. Adoption de l'ordre du jour

4. Adoption et suivi du procès-verbal de l'assemblée générale du 1er septembre 2016
5. Présentations des activités parascolaires
 - 5.1 Les Aventuriers
 - 5.2 La chorale parents/élèves de Saint-Gérard
6. Bilan de l'année 2017-2018
 - 6.1 Rapport des travaux du CÉ
 - 6.2 Rapport annuel de la direction
7. Période d'élection au Conseil d'Établissement
 - 7.1 Composition et fonctions du Conseil d'établissement
 - 7.2 Nomination d'un président et d'un secrétaire d'élection
 - 7.3 Mises en candidature et présentation des candidats (4 postes)
 - 7.4 Élection des membres du CÉ
 - 7.5 Élection du représentant au Comité de parents
 - 7.6 Nomination d'un substitut au Comité de parents
8. Fondation de l'école Saint-Gérard
 - 8.1 Présentation, bilan 2017-2018 et projets 2018-2019
 - 8.2 Élections des membres
9. Bénévolat et Organisme de participation des parents (OPP)
 - 9.1 OPP
 - 9.1.1 Présentation, bilan 2017-2018 et projets 2018-2019
 - 9.1.2 Nomination des membres de l'OPP
10. Période de questions
11. Levée de l'assemblée

4 Adoption et suivi du procès-verbal de l'assemblée générale du 14 septembre 2017

M. Carl-Emmanuel Vaillancourt invite les participants à prendre connaissance du procès-verbal. Sur proposition de Frédéric Dallaire appuyé par Caroline Alarie, il est proposé d'adopter le compte-rendu de l'assemblée générale du 14 septembre 2017. La proposition est adoptée à l'unanimité.

5 Présentations des activités parascolaires

5.1 Les Aventuriers

Mme Marie-Julie Coté, présidente par intérim suite au départ de M Robert jr Houde, présente les aventuriers. Il explique que l'assemblée générale est prévue le 25 septembre. Mme Côté présente la nouvelle coordonnatrice des Aventuriers, Mme Stéphanie Tremblay qui succède à Mme Justine Héroux. Les Aventuriers cherche à combler les postes de Président et de Parent bénévole. Elle explique également aux parents ce que sont les Aventuriers et que ces activités sont très courues et que les places sont toujours comblées. La période d'inscription sera communiquée via les courriels aux parents par l'école.

5.2 La chorale parents/élèves de Saint-Gérard

Mme Justine Héroux mentionne que la chorale reprendra du service cet automne. Cette activité s'adresse aux enfants de 3^e année et plus ainsi qu'à leurs parents. Les inscriptions auront lieu au début ou à la mi-octobre. Une publicité vous parviendra sous peu via les communications de l'école et sur la page Facebook de l'école.

6 Bilan de l'année 2017-2018

6.1 Rapport des travaux du CÉ

Carl-Emmanuel Vaillancourt mentionne que les travaux de la dernière année ont principalement été marqués par le déménagement dans la nouvelle école. Outre le déménagement, les travaux furent principalement axés sur les dossiers suivants : le budget de l'école, la mise à jour de la réglementation, les changements au Code de vie, les sorties lors des journées pédagogiques, le service de garde et le suivi des travaux du Comité de quartier, qui est composé de l'ensemble des écoles du quartier, et du Comité de parents de la CSDM.

6.1.1 Adoption du Budget

Le CÉ a pris la décision de ne pas adopter le budget présenté par l'école en juin dernier. Étant donné que l'accueil des élèves en francisation n'a pas été comptabilisé, l'École Saint-Gérard ne bénéficie pas du réinvestissement annoncé à l'hiver 2018 par le gouvernement. Une lettre a été rédigée et transmise à la CSDM pour appuyer cette décision.

6.1.2 Intégration des classes d'accueil

Carl-Emmanuel Vaillancourt, souligne le travail qui a été fait pour l'intégration des classes d'accueil. Une adaptation constante est nécessaire, mais en général le travail accompli est qualifié d'enrichissant.

6.1.3 Modification au fonctionnement du service de garde

Compte tenu de l'achalandage accru au service de garde, des modifications importantes ont dû être prises. Notamment la décision de retirer les micro-ondes. Le CÉ a appuyé la direction de l'école malgré le dépôt d'une pétition qui demandait de les réintégrer. Le CÉ et l'école appuient leur décision sur les principes suivants :

- Concentration de la tâche des éducateurs pour la gestion des micro-ondes;
- Risques associés à la contamination croisée des aliments allergènes;
- Manque de temps compte tenu de l'achalandage;
- Infrastructure électrique insuffisante pour satisfaire au besoin;

De plus, dû à un problème de qualité et de flexibilité du traiteur de la CSDM, le CÉ et le SDG ont procédé au changement de celui-ci. Le nouveau traiteur sélectionné devrait répondre davantage aux besoins de la clientèle, il a été choisi en fonction des critères suivants :

- Qualité
- Flexibilité
- Vocation de l'organisme
- Prix

6.1.4 Sécurité à la sortie des classes

Des aménagements ont été effectués afin de diviser la sortie des élèves sur différentes portes afin de renforcer la sécurité des élèves à l'angle de Liège et Lajeunesse.

6.1.5 Suivi des travaux du Comité de quartier

L'enjeu principal du Comité de quartier est le suivi de la problématique de surpopulation dans les écoles du quartier Villeray et de l'avenir du Centre Lajeunesse en ce sens. Le suivi de ce dossier restera une priorité des CÉ pour la prochaine année et les suivantes.

6.1.6 Maintien des activités scolaires

Malgré un recours collectif, les activités scolaires seront maintenues à l'École Saint-Gérard.

6.2 Rapport annuel de la direction

6.2.1 Classes d'accueil

Cette année, 505 élèves sont inscrits à l'école. À la suite du déménagement, plusieurs locaux libres ont été réservés par la CSDM pour recevoir des classes d'accueil. À ce jour, l'école accueille cinq classes. Ce chiffre pourrait augmenter à sept au cours de l'année scolaire.

6.2.2 Locations externes

Compte tenu de certaines déficiences de sécurité non réglées suite au projet d'aménagement, l'école n'est pas favorable d'accueillir de locations externes pour le moment. Les locaux, particulièrement le gymnase, seront utilisés exclusivement pour les activités de l'école et de ses instances.

6.2.3 Directrice adjointe

Mme Louise Beauchamps présente Mme Lucie Ducharme en tant que directrice adjointe. Mme Ducharme sera principalement en charge de s'occuper du volet accueil et du suivi aux élèves.

6.2.4 Augmentation de l'offre de services

L'offre de services pour 2018-19 est augmentée si l'on compare à 2017-18. Le nombre de journées pour l'éducation spécialisée passe de 2 à 4 jours, en psychoéducation de 2 à 3 jours, en orthophonie de 1,5 à 2 jours, et le nombre d'enseignant est maintenu, par contre le nombre de jour passe de 13 à 11.

6.2.5 Évènement de fin d'année

Le courseOthon a permis d'accumuler 13115\$. Ce montant a servi à financer la sortie au Parc du Domaine vert. La réservation pour le 19 juin 2019 a été effectuée. Une autre activité de financement est à prévoir cette année.

6.2.6 Rappel jeux électroniques

Il est toujours interdit d'apporter des objets ou des jouets électroniques tant à l'école qu'au service de garde à l'exception des dates suivantes :

- 21 décembre 2018
- 22 juin 2019

6.2.7 Projets reliés à la sécurité de la cour d'école

Des fonds sont disponibles pour ajouter des clôtures afin de sécuriser davantage la cour d'école de l'école.

7 Période d'élection au Conseil d'Établissement

7.1 Composition et fonctions du Conseil d'établissement

Le conseil d'établissement comprend au plus 20 membres et il est composé des personnes suivantes :

- Au moins sept parents d'élèves fréquentant l'école et qui ne sont pas membres du personnel de l'école, élus par leurs pairs;
- Au moins quatre membres du personnel de l'école, dont au moins deux enseignants et, si les personnes concernées en décident ainsi, au moins un membre du personnel professionnel non enseignant et au moins un membre du personnel de soutien, élus par leurs pairs;
- Dans le cas d'une école où des services de garde sont organisés pour les élèves de l'éducation préscolaire et de l'enseignement primaire, un membre du personnel affecté à ces services, élu par ses pairs;
- Deux représentants de la communauté et qui ne sont pas membres du personnel de l'école, nommés par les membres;

Le conseil d'établissement analyse la situation de l'école, principalement les besoins des élèves, les enjeux liés à la réussite des élèves ainsi que les caractéristiques et les attentes de la communauté qu'elle dessert. Sur la base de cette analyse et en tenant compte du plan stratégique de la commission scolaire, il adopte le projet éducatif de l'école, voit à sa réalisation et procède à son évaluation périodique.

Plus précisément, il adopte : Le budget de l'école, son code de vie, la réglementation et la tarification du service de garde, la grille-matière le calendrier scolaire, l'horaire, les sorties éducatives, les frais reliés au matériel scolaire, etc.

7.2 Nomination d'un président et d'un secrétaire d'élection

Il est proposé par Carl-Emmanuel Vaillancourt et appuyé par Jean-Sébastien Gohier de nommer Catherine Beauvais à titre de présidente d'élection et Line Dumais à titre de secrétaire. La proposition est adoptée à l'unanimité

7.3 Mise en candidature et présentation des candidats.

4 postes sont en élection pour des mandats de deux ans.

7.4 Élection des membres du CÉ

Les candidatures suivantes sont reçues : Laurence Cournoyer, Annick Suchet, Manuel Darveau, Sophie Pillarellas et Rosalie Dion.

Suite au vote secret, les personnes suivantes sont élues : Annick Suchet, Manuel Darveau, Sophie Pillarellas et Rosalie Dion.

Substitut retenu : Laurence Cournoyer

7.5 Élection du représentant au Comité de parents et de son substitut

Il est proposé par Jean-Sébastien Gohier et appuyé par Frédéric Dallaire de nommer Carl-Emmanuel Vaillancourt au poste de représentant au Comité de parents et proposé par Carl-Emmanuel Vaillancourt appuyé par Frédéric Dallaire de nommer Jean-Sébastien Gohier à titre de substitut du représentant au comité de parents.

8 Fondation de l'école Saint-Gérard

8.1 Présentations, bilan 2017-2018 et projets 2018-2019

Un compte-rendu des travaux et levés de fonds a été remis à l'arrivée. Il s'agit des activités qui ont eu cours pendant l'année 2017-2018. Véronique Gravel expose brièvement les résultats financiers de la Fondation qui en est à sa cinquième année d'opération. Le bilan a été déposé avec les documents à l'entrée.

8.2 Élections des membres de la fondation

3 à 4 postes sont à combler au CA de la fondation, Mme Véronique Gravel demande aux parents présents intéressés de lui remettre leur coordonnées en vue de la prochaine assemblée prévue le 2 octobre.

9 Bénévolat et Organisme de participation des parents (OPP)

9.1 OPP

9.1.1 Présentations, bilan 2016-2017 et projets 2017-2018

Mme Justine Héroux, présidente intérimaire, fait état de la situation quant à l'OPP et sollicite les parents intéressés à s'y impliquer.

9.1.2 Nomination des membres de l'OPP

Tous les parents intéressés à donner du temps sont invités à donner leur nom.

10 Période de questions

- On demande si la géothermie fonctionne bien dans l'école. Selon Mme Louise Beauchamps, les six unités sont fonctionnelles, par contre, on remarque que les fenêtres des classes demeurent ouvertes par temps chauds.
- On demande de faire preuve de tolérance sur l'utilisation du chocolat dans les collations faites maison qui sont apportées à l'école.

11 Levée de l'assemblée

Frédéric Dallaire demande la levée de la rencontre. Cette proposition est appuyée par Jean-Sébastien Gohier adoptée à l'unanimité.

Carl-Emmanuel Vaillancourt
Président d'assemblée

Jean-Sébastien Gohier
Secrétaire d'assemblée